

"CHRONIQUES ÉLECTORALES"  
PASCAL PERRINEAU, COLETTE YSMAL

# LE VOTE DES DOUZE

*Les élections européennes  
de juin 1994*



DÉPARTEMENT D'ÉTUDES POLITIQUES DU FIGARO  
&  
PRESSES DE SCIENCES PO

**Sous la direction de  
Pascal Perrineau**

**Le vote des Douze**

**Les élections européennes de juin 1994**

1995



**SciencesPo.**  
Les Presses

# Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN PDF WEB : 9782724680898

ISBN papier : 9782724606676

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

## S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



[www.centre nationaldulivre.fr](http://www.centre nationaldulivre.fr)



**SciencesPo.**  
Les Presses

# Table

## **Introduction** (Pascal Perrineau et Colette Ysmal)

L'Europe entre les États-Nations et la communauté

L'élection française

---

## **PREMIÈRE PARTIE- LES FORCES POLITIQUES EN EUROPE**

---

### **Chapitre 1. Plus dure sera la chute... les partis communistes et leurs héritiers** (Marc Lazar)

Une conjoncture plus favorable ?

Les résultats globaux

La disparition des petits partis communistes

L'érosion des partis communistes du sud de l'Europe

Les partis en expansion

### **Chapitre 2. Élections européennes 1994 Le socialisme en difficulté** (Gérard Grunberg)

Les tendances électorales générales

Les différents types de situation des partis socialistes

Le socialisme dans l'Union européenne

### **Chapitre 3. Du nord au sud l'écologie dans tous ses états** (Daniel Boy et Agnès Roche)

Trois cas d'implantation forte de l'écologie Allemagne, Belgique, Luxembourg

Six cas de faiblesse chronique de l'écologie Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Grande-Bretagne, Danemark

Trois cas litigieux Pays-Bas, Irlande, France

### **Chapitre 4. La recomposition des droites modérées en Europe** (Hugues Portelli)

La situation à la veille du scrutin

La campagne des droites

Les nouveaux rapports de forces électoraux à droite  
La recomposition des courants modérés à l'assemblée de  
Strasbourg

### **Chapitre 5. Les extrêmes droites en Europe** (Piero Ignazi)

Un problème de classification  
Les éléments de distinction des partis d'extrême droite  
Les partis de l'extrême droite traditionnelle  
Les partis de l'extrême droite postindustrielle

---

## **DEUXIÈME PARTIE- LES ÉLECTEURS, L'ÉLECTION ET L'EUROPE**

---

### **Chapitre 6. L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe** (Pierre Bréchon *et al.*)

Élections européennes et opinions publiques  
Aspirations européennes et « consensus permissif »  
La naissance d'une opinion publique

### **Chapitre 7. L'univers sociopolitique des électeurs européens** (Roland Cayrol)

Le jeu des cultures nationales quand l'Union européenne se  
superpose aux attachements politiques  
Une structuration politique à faibles pesanteurs sociales  
Politique et Europe le privilège des privilégiés  
Politique et Europe le privilège de l'axe social-chrétien

### **Chapitre 8. La dynamique nationale d'une campagne européenne** (Jacques Gerstlé)

La pré-campagne une laborieuse mise en place  
Une campagne informelle  
Un climat de reflux des préoccupations européennes

### **Chapitre 9. L'élection européenne au miroir de l'hexagone** (Pascal Perrineau)

Une élection européenne sous influence nationale

Une élection proportionnelle

Une élection intermédiaire

Une élection préparatoire

---

## **TROISIÈME PARTIE- L'APRÈS-ÉLECTION**

---

**Chapitre 10. Le nouveau parlement européen** (Jean-Daniel  
Chaussier et Henri Labayle)

Des résultats conservateurs

Une structure stable

**Annexes** (Jean Chiche et Raymonde Scafarto)

Lecture des cartes (1 à 13)

# Introduction

Pascal Perrineau

Institut d'études politiques de Paris, Centre d'étude de la vie  
politique française, Paris.

Colette Ysmal

Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'étude de la  
vie politique française, Paris.

Pour la quatrième fois, en 1994, les électeurs de l'Europe ont été appelés à élire leur Parlement<sup>[1]</sup>. Ces élections, cependant, se sont déroulées dans un climat particulier. Près de deux ans après l'élaboration du traité de Maastricht qui était censé, entre autres choses, marquer le passage de la Communauté économique européenne (CEE) à l'Union européenne (UE) porteuse d'un message plus politique, social et éventuellement culturel, celle-ci est devenue l'objet de multiples interrogations. Lorsque le traité a été soumis à référendum, il a été ratifié assez largement en Irlande, d'abord refusé puis admis à une courte majorité au Danemark, enfin accepté du bout des lèvres en France. Lorsque la ratification a été confiée à la sagesse des Parlements nationaux, les débats ont été vifs, alors que se sont développées, ici ou là, des manœuvres dilatoires pour enterrer la question. D'une manière générale, la construction européenne semble en panne et l'avenir incertain. Au niveau des élites politiques, la « foi européenne » tend à s'épuiser y compris dans les pays où elle était traditionnellement la plus forte. Les pays apparaissent de plus en plus divisés entre eux (intégration politique, élargissement, Europe sociale...), alors que, dans la plupart d'entre eux, se sont développés de forts mouvements antieuropéens.

## **L'Europe entre les États-Nations et la communauté**

L'un des problèmes qui se posent aujourd'hui est le manque de lisibilité du système politique européen et l'absence d'un système partisan unifié. Il y a sans doute une contradiction à faire élire un Parlement européen dans le cadre des nations sans qu'il soit possible de constituer des listes de « familles politiques » où figureraient des candidats appartenant aux divers pays et qui seraient les mêmes dans tous les pays de l'UE. En attendant ce projet largement utopique, les systèmes partisans et les forces politiques à l'œuvre dans les douze pays demeurent très éloignés les uns des autres. Cela étant, les opinions publiques évoluent différemment selon les pays concernés.

### **Des systèmes politiques**

Il en découle d'abord une intense difficulté pour lire les projets politiques et les résultats des partis réunis en familles politiques, exercice auquel se livrent Marc Lazar (les partis communistes), Gérard Grunberg (les socialistes), Daniel Boy et Agnès Roche (les écologistes), Hugues Portelli (la droite modérée) et Piero Ignazi (l'extrême droite). Si, habitués à l'internationalisme, les communistes, les socialistes – surtout après l'abandon par le PS français d'une « voie » spécifique – et les démocrates-chrétiens peuvent apparaître relativement plus « unis » sur un projet commun, il n'en est guère de même pour les libéraux et plus encore pour les écologistes et l'extrême droite où tant Daniel Boy et Agnès Roche que Piero Ignazi signalent l'extrême diversité des mouvements, de leurs choix idéologiques et stratégiques. Dans le premier cas, il y a des « réalistes » et des « fondamentalistes », des partis plus centrés sur l'environnement et d'autres plus politiques, des mouvements qui refusent l'entrée dans le jeu politique et d'autres qui s'y plient sans cependant éviter un autre débat entre l'autonomie et la participation à des coalitions avec la gauche. À l'extrême droite perdure la fracture entre les partis qui se réclament plus ou moins des expériences nazies ou fascistes (la vieille extrême droite) et ceux qui s'articulent sur des préoccupations plus actuelles : l'immigration bien sûr mais aussi l'évolution des opinions vers un néo-conservatisme qui serait la « révolution silencieuse » de la fin des années quatre-vingt et



des années quatre-vingt-dix<sup>[2]</sup>.

Les résultats obtenus aux élections européennes de 1994 dépendent évidemment de la force des divers partis soit aux élections précédentes de 1989, soit éventuellement à des élections législatives situées dans l'intervalle. Il y a dans le fond deux tendances fortes : la crise continue des partis communistes sauf, pour des raisons évidemment différentes, en Espagne et dans la partie est de l'Allemagne (Marc Lazar) et l'érosion assez sensible de la social-démocratie (Gérard Grunberg). Pour le reste, les évolutions sont assez erratiques telles qu'elles sont liées à la situation spécifique des partis dans leur environnement national et dans les systèmes non moins nationaux d'alliances et de candidatures. On constatera toutefois que la « vague écologiste » a plutôt tendance à refluer, alors que l'extrême droite doit sa stabilité principalement à la nouvelle situation dans le système politique italien du Movimento Sociale Italiano (MSI), rebaptisé *Allianza Nazionale* dans la quête d'une reconversion qui le mènerait d'un parti néo-fasciste à un parti conservateur dont le modèle reste encore à élaborer (le RPR ? ou les *tories* britanniques ?)

## Les électeurs et le Parlement européen

De fait, les élections européennes restent des élections nationales où le problème européen est singulièrement absent. Les partis ne font pas grand-chose pour le mettre en avant et les électeurs l'ignorent bien souvent. Comme le montrent Pierre Bréchon, Bruno Cautrès et Bernard Denni, en exploitant les données de l'Eurobaromètre, il n'y a pas eu, dans les mois précédant les élections, de mobilisation à l'égard des enjeux européens. La notoriété du Parlement est faible ; la date de l'élection est peu connue, l'intérêt est modeste. Le système demeure lointain et mal légitimé. Il en découle un taux d'abstention très élevé et qui n'a cessé d'augmenter depuis 1979 mais aussi une forte insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie en Europe. C'est aussi ce que confirme Roland Cayrol en s'appuyant sur l'enquête postélectorale réalisée par le groupe de recherche *European Elections Studies*. On peut dire que le fonctionnement du Parlement tel que le décrivent Jean-Daniel Chaussier et Henri Labayle n'arrange guère les choses tant les groupes sont fragmentés et tant s'affirme le pouvoir conjoint mais ambigu du Parti des socialistes européens (PSE) et du Parti populaire européen (PPE).

## **Des attitudes communes**

Il n'en demeure pas moins qu'exprimées dans les cadres nationaux, se développent des attitudes communes. On en retiendra principalement trois. La première est la dépolitisation des électorats que met en évidence Roland Cayrol. Sans doute y a-t-il des différences entre les pays, mais celles-ci n'évitent pas que, partout, soient faibles l'intérêt pour la politique nationale ou européenne ou la proximité à l'égard d'un parti politique. Tout se passe bien comme s'il y avait une crise générale de confiance à l'égard de la politique telle qu'elle est pratiquée et une demande d'autre chose.

Un second élément de communauté tient aux attitudes européennes elles-mêmes. Pierre Bréchon, Bruno Cautrès et Bernard Denni rappellent justement que la construction européenne a toujours fait l'objet d'une approbation molle ou d'un « consensus permissif » : on y est favorable mais sans être vraiment convaincu ; on est d'ailleurs plus acquis au principe qu'aux réalités. Cette mollesse initiale est un élément des évolutions ultérieures et notamment de la sensible érosion des attitudes favorables à l'Europe depuis 1990. Il suffit, en effet, que l'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la machine croisse pour que la conviction baisse. Toutefois, les auteurs y ajoutent, d'une manière très neuve et convaincante, l'influence de la crise économique. Celle-ci pèse sur la perception des bénéfices que l'on estime tirer de l'appartenance à l'Union.

C'est peut-être pour cela – et c'est le troisième fait « communautaire » — que, comme ils le démontrent et comme l'écrit Roland Cayrol, « l'Europe est le privilège des privilégiés ». On l'avait vu pour la France, notamment à l'occasion du référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Il est cependant impressionnant de constater que, dans tous les pays sans exception, le niveau d'instruction structure les attitudes européennes et que les cadres sont les plus favorables à la construction européenne et les ouvriers les plus défavorables.

## **L'élection française**

On aura compris que le scrutin, en France, s'insère dans les cadres que l'on vient de décrire. Il a cependant sa spécificité. Jacques Gerstlé

analyse la longue pré-campagne électorale qu'il fait aller d'avril 1993 aux cantonales de mars 1994 et la campagne qui court de fin mars à juin. On y voit d'abord comment la constitution des listes principales est surdéterminée par la perspective de l'élection présidentielle de 1995, de l'entrée en scène de Michel Rocard à celle de Bernard Tapie en passant par la liste unique RPR-UDF qui ne peut être dirigée par aucune personnalité « présidentielle ». On le voit dans les programmes européens de ces mêmes listes qui doivent être assez flous non seulement, comme au sein de la liste dirigée par Dominique Baudis, pour préserver l'union et ménager les diverses sensibilités internes mais surtout pour ne pas courir le risque d'indisposer des électeurs incertains. En conséquence, la campagne électorale reste « informe » du fait d'une offre électorale éclatée, de la disparition des enjeux européens. Passant principalement par les journaux télévisés (la campagne officielle restant marginale et sans doute peu regardée), elle tourne au « spectaculaire », Sarajevo faisant, comme l'écrit l'auteur, « irruption », Bernard Tapie « attraction » et Philippe de Villiers « sensation ».

C'est aussi en termes de spécificité dans le cycle électoral français que Pascal Perrineau analyse les résultats. Reprenant le modèle établi par Jean-Luc Parodi, il montre que ceux-ci se comprennent à partir des dimensions propres à ce type d'élection : européenne, proportionnelle, intermédiaire et préparatoire<sup>[3]</sup>. La proportionnalité explique d'abord la multiplication des listes (vingt en 1994 au lieu de onze en 1979, quatorze en 1984, quinze en 1989) et, partant, l'éclatement des suffrages qui se traduit par une constante montée des listes périphériques. Le caractère intermédiaire et secondaire – notamment l'absence d'un enjeu de pouvoir national – fonde à la fois le surabstentionnisme et la surreprésentation des oppositions au pouvoir en place. Préparatoires, les élections européennes indiquent les reclassements en cours et à venir. Reste la dimension européenne. L'auteur signale à nouveau la faible *salience* de l'enjeu européen. Ce n'est pas dire toutefois que les attitudes à l'égard de l'Europe ne structurent pas le choix électoral, du moins lorsqu'il faut choisir entre listes proeuropéennes, « euro-sceptiques » ou antieuropéennes. Au-delà, lorsqu'il faut se décider entre des listes qui représentent des choix semblables, ce sont des logiques politiques (la situation des partis au moment de l'élection) et des logiques sociales qui retrouvent leur place. Pascal Perrineau le montre à propos du vote écologiste ou encore à propos du choix entre Michel Rocard et Bernard Tapie ou entre Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen.

On ajoutera, enfin, qu'une des spécificités françaises réside dans l'acharnement du RPR et de l'UDF à promouvoir une liste d'union mais, en dépit des engagements pris, comme le rappellent Jean-Daniel Chaussier et Henri Labayle, à se disperser aussitôt puisque, au sein du Parlement européen, les élus de l'UDF rejoignent le PPE alors que ceux du RPR s'affilient au Rassemblement des démocrates européens (RDE). Les chapitres consacrés aux diverses forces politiques apportent beaucoup sur les forces électorales de chacune d'entre elles. On a cependant manqué de temps pour se livrer à une analyse des mécanismes du choix électoral dans les douze pays de l'Union, analyse qui aurait pu permettre de mesurer plus précisément cette spécificité française. Les études menées lors des élections de 1989<sup>[4]</sup> tendent à montrer qu'elle est à la fois contestable et réelle. Contestable parce que, après tout, dans tous les pays, l'enjeu est plus national qu'europpéen et parce que, intermédiaires et secondaires (*second order elections*, comme on dit en anglais), elles permettent aux électeurs d'exprimer leur insatisfaction à l'égard de leur système politique et de leurs gouvernants. Mais aussi réelle. Il est peu de pays où il y a une distorsion aussi considérable entre l'offre politique lors des élections européennes et lors des élections nationales et peu où des candidats ne représentant pas le spectre traditionnel de l'espace politique obtiennent « soudainement » de bons résultats<sup>[5]</sup>. Peut-être, en fait, la spécificité française repose-t-elle prioritairement sur la différence de mode de scrutin qui permet à des opinions, qui évidemment existent, de s'exprimer en dehors des contraintes majoritaires et de se trouver, ainsi, légitimées. Si l'on distingue les évolutions inéluctables des électeurs de la gauche à la droite ou de la droite à la gauche, de tel parti à tel autre et la modification structurelle du système partisan, il est vrai qu'en France les élections européennes ont joué un rôle considérable : structuration d'un électorat chiraquien en 1979, apparition du Front national en 1984, des écologistes en 1989 et peut-être, en 1994, émergence du MRG rebaptisé depuis « Radical » et de la dissidence organisée par Philippe de Villiers autour du Combat pour les valeurs, transformé récemment en Mouvement pour la France.

---

Notes du chapitre

[1] Sauf évidemment dans les pays qui ont rejoint la Communauté plus tard : Espagne, Grèce et Portugal.

[2] Allusion au livre de Ronald Inglehart où il décrivait la « révolution silencieuse » menant du « matérialisme » au « post-matérialisme ». Cf. R. Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

[3] Le même type de modèle avait été utilisé pour analyser les élections de 1989. Cf. C. Ysmal et R. Cayrol, « The 1989 Election in France. The Midwife Comes to Call », dans C. Van den Eijk et M. Franklin (eds), *The European Electorate on the Eve of Union*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1994.

[4] Cf. C. Van den Eijk et M. Franklin (eds), *op. cit.*

[5] À l'exception du Danemark où s'organisent des partis antieuropéens qui ne se présentent pas lors des élections nationales.

# **Première partie- Les forces politiques en Europe**

# **Chapitre 1. Plus dure sera la chute... les partis communistes et leurs héritiers**

Marc Lazar

Université Paris X.

**D**epuis la fin de leur décennie d'embellie en Europe occidentale dont l'apogée se situa au milieu des années soixante-dix, les élections représentent un moment amer pour les partis communistes. Chaque scrutin signifie soit une accentuation de leur déclin, soit un palier de stabilisation dans le recul, soit, dans le meilleur des cas, un infime frémissement que les principaux intéressés s'empressent d'interpréter comme un signe annonciateur d'une éventuelle reprise. Les élections européennes pouvaient-elles échapper à l'un de ces trois scénarios ?

## **Une conjoncture plus favorable ?**

Les facteurs désormais classiques de la dégradation de la situation des partis communistes continuaient plus que jamais à exercer leurs effets. Les formidables mutations des sociétés européennes ont provoqué, en effet, une profonde déstabilisation des partis communistes, en particulier le recul de la part de la population ouvrière dans la population active, la déstructuration des principales industries (métallurgie, mines, sidérurgie, constructions navales, industries du bois) dans lesquelles ils s'étaient enracinés, la croissance du chômage qui distend les liens de solidarité, amoindrit les réactions collectives des salariés et provoque des phénomènes de marginalisation difficilement contrôlables par les formations politiques ou, encore, la progression des couches salariées urbaines travaillant dans les bureaux, etc. De même, les changements socioculturels qui les avaient frappés les premiers de plein fouet, avant

qu'ils ne fassent vaciller, dans un second temps, les partis sociaux-démocrates et socialistes, se confirment : montée de l'individualisme, méfiance envers les grandes idéologies politiques, culte de l'argent, célébration des vertus de l'entreprise et de son chef, etc. En outre, à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, l'écroulement des pays socialistes avait privé définitivement les partis communistes européens qui leur étaient encore fidèles de leurs dernières ressources politiques, idéologiques et matérielles. La faillite du système communiste mondial renforçait le rejet, qui s'était manifesté déjà fortement auparavant, de leur forme d'organisation économique et sociale : elle contribuait également à dévaloriser l'idée même de socialisme.

En revanche, à la veille de cette échéance électorale, les partis communistes avaient quelques raisons d'estimer qu'ils disposaient, cette fois-ci, de certains atouts. D'une part, précisément, la chute des pays socialistes, après qu'elle les eut surpris, les a contraints à s'adapter à cette situation inédite et à voler de leurs propres ailes. D'où des tentatives d'intensité et d'intérêt intellectuels très variables qui sont en cours dans ces partis afin de dresser le bilan de l'expérience communiste et de redéfinir leurs propres projets. Ainsi, à l'égard de leurs propres sociétés, certains partis communistes approfondissent-ils leur démarche entamée il y a une dizaine d'années visant à rompre leur isolement : ils tendent la main aux écologistes en édulcorant une part de leur culture industrialiste et ouvriériste et participent à des coalitions « Verts-Rouges », ils s'évertuent à fédérer des rassemblements (ou à s'y intégrer) de toutes les sensibilités radicalisées, extrémistes, avec les féministes, les représentants de toutes les minorités possibles et imaginables, et même des groupes trotskystes. De la sorte, ils tentent de constituer un pôle à gauche de la gauche, et notamment des partis socialistes. Par ailleurs, les coûts sociaux des politiques monétaristes, l'exaspération perceptible à l'encontre des plans de rigueur et d'austérité et le développement des conflits sociaux peuvent laisser espérer l'émergence d'un espace social dans lequel les PC s'engouffreraient. Enfin, le développement d'un sentiment antieuropéen, l'hostilité montante à l'égard de la bureaucratie de l'Union européenne, les peurs et les inquiétudes suscitées par l'application du traité de Maastricht facilitent *a priori* la tâche des partis communistes. En d'autres termes, sans que se rouvrent les glorieuses perspectives des années soixante-dix, lorsque les partis communistes français, italien, espagnol, portugais



ou grec élaboraient des stratégies différenciées de prise de pouvoir et déterminaient la vie politique de leurs pays, la conjoncture présente est susceptible d'être un peu plus souriante ; grâce à leur activité en tant que partis mais aussi à l'intérieur des organisations syndicales, elle autorise peut-être à renouer avec leurs fonctions protestataires et tribunitiennes, donc à retrouver un certain écho et à redéfinir leur propre insertion dans le jeu politique.

De ce point de vue, les élections européennes de juin 1994, comme les autres scrutins nationaux qu'ils affrontent, donnaient l'occasion aux partis communistes de trouver des bribes de réponse à leurs interrogations sur leur avenir. L'Europe leur fournit l'occasion de développer une argumentation qui a sa spécificité selon les pays mais qui présente également des points communs. Les partis communistes de l'Union européenne sont en effet tous hostiles à l'intégration européenne telle qu'elle est organisée actuellement et au traité de Maastricht. Mais cette hostilité est toutefois moins marquée chez les Italiens de Rifondazione Comunista, les rénovateurs grecs de la Coalition de gauche, et dans une partie de Izquierda Unida en Espagne qui, depuis longtemps, sont favorables au principe de la construction européenne auquel les autres partis communistes ne se sont ralliés que contraints et forcés, sans occulter leurs profondes réticences. À l'inverse, les PC sont unanimes à réclamer une autre politique économique qui sauvegarde les intérêts européens et ceux de leurs propres pays, à lutter pour la défense et l'extension des acquis sociaux, un renforcement du pouvoir du Parlement européen, une politique de coopération dégagée de la logique des blocs et une accélération du désarmement.

## Les résultats globaux

L'analyse globale des résultats des partis communistes (tableau 1) se heurte à de nombreuses difficultés, dont trois principales doivent être énoncées<sup>[1]</sup>. La première tient au fait que les PC n'adoptent pas la même stratégie de promotion. Certains, tels le PCF, Rifondazione Comunista, le PC grec (de l'extérieur), les PC allemand et luxembourgeois, se présentent seuls devant les électeurs ; d'autres s'intègrent dans des coalitions. Mais, ici, quatre cas de figure se présentent : le PC portugais est à la tête d'une coalition qui lui sert de « cache-sexe » ; le PC

espagnol et l'ancien Parti communiste grec de l'intérieur sont les éléments moteurs de rassemblements pluralistes sur lesquels ils exercent leur hégémonie ; les PC hollandais et danois sont des quantités négligeables dans des regroupements assez influents ; les PC belges sont partie prenante de rassemblements ultra-minoritaires. La deuxième difficulté provient des divisions des PC, des modifications et des ruptures qui se sont produites en leur sein, tout au long de ces dernières années. Ainsi, le DKP allemand, petit mais actif, a cédé la place au Parti du socialisme démocratique issu de l'ancien SED qui dirigeait la RDA. Au Parti communiste belge déjà exsangue se sont substituées deux formations minuscules, l'une wallonne, l'autre flamande. Enfin et surtout, le grand Parti communiste italien a cessé d'exister en 1991 : il a donné naissance, d'un côté, au Parti démocratique de la gauche (PDS), qui a répudié une large partie de son héritage communiste et adhéré à l'Internationale socialiste<sup>[2]</sup>, et, de l'autre, à Rifondazione Comunista qui, comme son nom l'indique, se réclame toujours du communisme, fût-il accommodé à la « sauce italienne » : seul ce parti de la Refondation communiste retiendra notre attention. Cet événement, capital pour le communisme occidental étant donné l'importance historique du PCI en son sein, introduit la troisième difficulté : toute comparaison générale des résultats des PC entre 1989 et 1994 est presque impossible puisqu'en 1989 le score du PCI contribuait à gonfler de manière prodigieuse l'ensemble des suffrages communistes<sup>[3]</sup>.

**Tableau 1 - Résultats des partis communistes aux élections européennes**

	1979		1984		1989		1994	
	Suff. expr. (%)	Élus	Suff. expr. (%)	Élus	Suff. expr. (%)	Élus	Suff. expr. (%)	Élus
Allemagne <sup>1</sup> .....	0,4	0	1,3	0			4,7	0
Belgique.....	2,6	0	1,5	0	0,5 <sup>2</sup>	0	0,9 <sup>3</sup>	0
Danemark <sup>4</sup> .....	20,9	4	20,8	4	18,9	4	10,3	2
Espagne <sup>5</sup> .....			5,3	3	6	4	13,4	9
France.....	20,5	19	11,2	10	7,9	7	6,8	7
Grèce <sup>6</sup>								
PC de l'intérieur.....	5,3	1	3,4	1	14,2 <sup>7</sup>	3	6,2 <sup>8</sup>	2
PC de l'extérieur.....	12,8	3	11,6	3			6,2	2
Italie.....	30,8	24	33,3	27	27,6	22	6,1 <sup>9</sup>	5
Luxembourg.....	5	0	4,1	0	4,7	0	1,6	0
Pays-Bas.....	1,7	0	5,6 <sup>10</sup>	2	7	2	3,7	1
Portugal <sup>11</sup> .....			11,5	3	14,6	4	11,2	3

1. En 1979 et en 1984, pour la République fédérale d'Allemagne, il s'agit du DKP qui se présentait, en 1984, dans une liste de coalition avec des pacifistes. En 1994, il s'agit du PDS, issu de l'ex-parti communiste est-allemand.

2. En 1989, pour la première fois, le PC belge ne présentait pas de liste dans le collège francophone. Du côté flamand, le PC était dans une liste de coalition.

3. Les PC belges, dans les collèges francophones, comme dans le collège flamand, faisaient partie de coalitions.

4. Au Danemark, le PC a toujours été partie prenante d'une coalition antieuropéenne. C'est le résultat de cette dernière qui est indiqué.

5. En Espagne, les premières élections européennes se sont déroulées en 1987. Le PC espagnol, lui-même divisé en plusieurs organisations, est membre d'une coalition Izquierda Unida, Gauche unie.

6. En Grèce, les premières élections européennes ont eu lieu en 1981. En 1968, une scission divise le PC en deux partis. Le Parti communiste de l'extérieur, orthodoxe, et le Parti communiste de l'intérieur, rénovateur, qui se transforme en 1987 en Parti de la gauche hellénique. Pour simplifier, nous avons gardé sa première appellation.

7. En 1989, le PC de l'extérieur et le Parti de la gauche hellénique se présentaient ensemble au sein de la Coalition de gauche et de progrès.

8. Le Parti de la gauche hellénique anime une liste intitulée Coalition de gauche.

9. Pour 1994, il s'agit de Rifondazione Comunista. Le PCI a disparu en 1991.

10. À partir de cette date, le PC hollandais se présente aux élections européennes en tant que membre d'une coalition.

11. Les premières élections européennes au Portugal ont eu lieu en 1987. Le PCP se présente dans le cadre d'une coalition.

De semblables obstacles se dressent si l'on veut étudier la composition du groupe parlementaire à Strasbourg. En 1989, le groupe avait éclaté en deux, entre les pro-Européens et les anti-Européens : l'un, intitulé Pour la gauche unitaire européenne, rassemblait les 22 élus italiens, les 4

espagnols de Izquierda Unida, un député du Parti socialiste populaire danois et un élu grec du Rassemblement des forces de gauche ; l'autre, le Groupe de coalition de gauche, comprenait les 7 élus français, les 4 portugais, un grec et un irlandais, soient 13 membres. En 1994, en apparence, les parlementaires communistes ont plus que doublé leurs effectifs, puisqu'ils seront 28 à siéger sur les mêmes bancs : 9 Espagnols, 7 Français, 5 Italiens, 4 Grecs et 3 Portugais. Quant à l'Irlandais, membre du Workers Party, qui ne relève pas de la stricte orthodoxie communiste, il a perdu son siège, puisque son parti, qui avait recueilli 7,5 % des suffrages exprimés en 1989, n'en a obtenu cette fois que 1,9 %. Mais ce constat est totalement faussé. Les Espagnols et les ex-communistes grecs proeuropéens n'ont pas voulu suivre les parlementaires du PDS qui, depuis 1992, ont rejoint les députés socialistes ; ils se sont résolus à rejoindre leurs camarades en dépit de leurs graves divergences sur l'Europe, parce qu'ils étaient en nombre insuffisant pour fonder leur propre groupe.

Par conséquent, pour apprécier la performance des partis communistes lors de ces élections européennes, il faut entrer dans les détails afin de dégager les véritables tendances de fond. Celles-ci tournent autour de trois constats : la disparition des petits partis communistes ; l'érosion continue de trois des principaux partis communistes de l'Europe du Sud ; enfin, la progression importante de deux partis communistes, l'allemand et l'espagnol.

## **La disparition des petits partis communistes**

Par tradition, l'Europe du Nord n'a jamais constitué une terre de prédilection des partis communistes, notamment dans les Îles britanniques. Ainsi, en Grande-Bretagne, historiquement, le PC est demeuré une force politique négligeable, en dépit d'une réelle influence dans certains secteurs ouvriers, syndicaux et, de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années cinquante, dans des cercles intellectuels. En effet, il a été marginalisé par le Labour, qui se méfiait de lui, réfutait sa doctrine et ses valeurs, et par la loi électorale. Aujourd'hui, les derniers militants communistes, affaiblis par d'incessantes querelles internes et de fréquentes scissions, ne sauraient envisager de se présenter aux élections. Ailleurs, les PC, depuis une vingtaine d'années, ont tenté de